

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

| <u>LIEU DE LA RÉUNION</u> | <u>DATE</u>      | <u>RÉDACTION</u> |
|---------------------------|------------------|------------------|
| Site ISDND Cusset         | 29 novembre 2018 | Yann THIÉBAUT    |

**OBJET : COMMISSION DE SUIVI DE SITE ISDND DU GUEGUE « GAIA » - CUSSET**

**PRÉSIDENCE : Mme ASTIC, sous-préfète de Vichy**

**PRÉSENTS :**

Mme Françoise WALRAET, maire de St Christophe  
Mme Annick POCHARD, conseillère municipale Molles  
Mme Annie DAUPHIN, adjointe mairie de Cusset  
M. Cédric PORTAL, responsable de centre SUEZ RV Centre Est  
Mme Amélie LE MINOUX, coordinatrice environnement, SUEZ RV Centre Est  
Mme Agnès MOLHERAT, ingénieur prévention des risques, SUEZ RV Centre Est  
Mme Géraldine WALIENNE, Vichy Communauté, chargée du traitement des déchets  
Mme Christine MORIN, Directrice Services DMA / Assainissement, Vichy Communauté  
M. Franck GONZALES, Vice-Président, Vichy Communauté  
M. Alexandre LAPLACE, Conducteur d'engins, SUEZ RV Centre Est, représentant du personnel  
M. Patrick CURAT, Vigilance autour du Guègue  
M. René CHANAUD, France Nature Environnement 03  
Mme Aurélie MURE, ARS – DD03  
Mme Lorraine DUJARDIN, sous-préfecture de Vichy  
M. Yann THIEBAUT, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Unité inter-Départementale 15/03/63, coordonnateur équipe Déchets, Impacts Air, Santé, Sols Pollués (DIASSP)

### **I / Approbation du dernier compte rendu**

Après un tour de table, Mme la sous-préfète demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la CSS de 2017. Les membres de la CSS approuvent le dernier compte-rendu.

### **II / Exploitant : Présentation du rapport d'activité 2017 (cf présentation)**

1) Précisions par rapport à la présentation, questions posées et éléments de réponses :

- Question sur l'augmentation des tonnages entre 2015 et 2016 : Suez rappelle la fermeture du site de Mably et l'augmentation des déchets d'activités économiques (plus acceptés à Chézy et limités à Maillet). En revanche le tonnage moyen entre les années 2009 et 2021 restera de 80 000 tonnes.
- Origine des déchets : 50 % proviennent de la Loire, en kilomètres c'est très proche. Mably ne rouvrira pas à court terme.
- Les anomalies sont constituées lorsque plus de 10 % du chargement est constitué de produits recyclables. Une pénalité financière est alors appliquée
- Concernant les rejets de la torchère, la valeur en SO<sub>2</sub> en 2017 était supérieure à la valeur limite (715 pour 650) mais un filtrage est désormais effectué en amont de la torchère et le résultat pour 2018 du SO<sub>2</sub> est conforme (rapport à transmettre à la DREAL dès réception).
- Le contrôle du moteur aura lieu le 13 décembre 2018.
- Résultats sur les contrôles des lixiviats : pour le mercure il s'agissait d'une erreur d'unité, il n'y a pas eu de dépassement. En revanche concernant le chrome hexavalent, il y a un

problème de limite de quantification, le laboratoire n'est pas en capacité de déterminer si la valeur limite est respectée.

- question sur la collecte des déchets fermentescibles : pas de changement pour l'instant car pas d'exutoire, la priorisation est faite pour les composteurs individuels. 1 méthaniseur devrait s'implanter près de Hauterive
- il n'y a pas de projet de réinjection des lixiviats dans les casiers, d'autant plus qu'il n'y aura a priori plus d'incitation financière dans la loi de finance 2019.
- Vichy communauté n'a pas connaissance d'une taxe ordures ménagères harmonisée au niveau départemental.
- On note une augmentation de la consommation (exemple des jouets pour animaux ou des achats sur Internet) qui ne va pas dans le sens d'une diminution des déchets produits : il faudrait une implication de tous (politiques, associations, citoyens...). Vichy communauté indique les efforts effectués : centre de tri départemental, flochage des camions pour une meilleure sensibilisation, territoire TEPOS (territoire à énergie positive), ligne électrique...
- Concernant l'avenir du site du Guègue : Vichy communauté précise que le projet de plan régional de gestion des déchets demande une forte diminution de l'enfouissement, mais qu'il n'est pas envisageable de fermer ce site à l'heure actuelle.

## 2) Odeurs :

- des odeurs ressenties en janvier 2018 ; l'exploitant a vu certains puits de biogaz noyés, et il a fallu 3 ou 4 semaines pour les remettre en état
- désormais 4 mesures des émanations gazeuses seront réalisées tous les ans (contre 2 auparavant) pour détecter les éventuelles fuites et les zones « à risque » pour les nuisances olfactives
- novembre 2018 : décalage de 15 jours pour la création des nouveaux drains et pour relier avec les anciens drains, ce qui a entraîné des nuisances. L'exploitant précise que ses sous-traitants n'ont pas respecté les délais. La DREAL demande à l'avenir une meilleure anticipation pour ces travaux
- globalement le bilan « odeurs » est positif, il y a moins d'épisodes de gênes mais ceux-ci se traduisent pas des indices de gênes plus élevés.

## **III / Analyse du rapport d'activités et Actions de l'Inspection de la DREAL**

Les performances environnementales du site sont correctes (cf présentation pour les détails.)

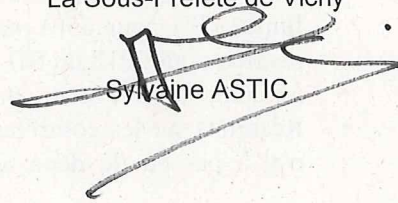
Des écarts ont été relevés pendant l'inspection approfondie du 15/10/2018. Certains ont déjà été résolus (sécurisation du quai et de la citerne de GNR), les autres actions feront l'objet d'un suivi, en particulier sur les lixiviats (dépassements de certaines valeurs limites et projet d'arrêt de déversement qui sera selon l'exploitant difficile à respecter pour l'arsenic et les métaux totaux).

La DREAL continuera également à être très vigilante sur la thématique des odeurs.

**DIFFUSION : Participants à la réunion et membres titulaires des différents collèges**

Fait à Vichy, le 14 DEC. 2018

La Sous-Préfète de Vichy

  
Sylvaine ASTIC

# CSS ISDND de Cusset Le Guègue

---

Yann THIEBAUT

UID Cantal / Allier / Puy-de-Dôme

29 novembre 2018



# Rapport d'activité 2017

- Performances environnementales correctes
- Lixiviats : des dépassements de valeurs limites réglementaires (VLE) mais sans impact sur le fonctionnement de la STEP
- Eaux de ruissellement :
  - des problèmes de limites de quantification du laboratoire
- Eaux de sub-surface :
  - dépassements pour le paramètre ammonium
  - 2 dépassements pour les matières en suspension (MES)

# Rapport d'activité 2017

- Eaux de surface :
  - pour le Jolan pas de différence notable entre l'amont et l'aval
  - qualité des eaux du Pont de l'Enfer entre l'amont et l'aval : des augmentations mais depuis les travaux le Pont de l'Enfer ne serait plus impacté hydrauliquement par le site (à confirmer par l'exploitant)
- Concernant les eaux souterraines :
  - pas d'évolution significative dans le temps
- Poursuite du suivi des odeurs

# Visite d'inspection

- Inspection approfondie du 15 octobre 2018
  - Dépassements en 2018 de VLE pour les lixiviats (phosphore et azote) et projet d'arrêt de déversement avec la STEP très contraignant pour certains paramètres (métaux, arsenic)
  - 1 dépassement de VLE en 2018 pour les eaux de sub-surface (MES)
  - eaux souterraines 2018 : vigilance sur le paramètre Mn
  - quai à plat de déchargement à sécuriser
  - citerne de GNR située à proximité des déchets à déplacer
  - Contrôle des rejets atmosphériques du moteur à planifier après son remplacement
  - Rapport du contrôle des rejets gazeux des torchères à transmettre

# Instructions et perspectives

- Confirmer l'amélioration sur la thématique des odeurs
- Trouver une solution pour les rejets de lixiviats



PREFET DE L'ALLIER

# FIN



PREFET DE L'ALLIER

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)